



Projet de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux

Travaux de relamping :
Transformation de l'ensemble des luminaires actuels en éclairage LED.

Priorisation des locaux les plus énergivores pour 2023 :
Mairie, Ecole, Cantine, Salle de fêtes, Stade et Eglise.

Plan de financement :

TRAVAUX RELAMPING DES BATIMENTS COMMUNAUX	
BATIMENTS	MONTANT HT
MAIRIE	15 848.33
ECOLE	5 236.69
CANTINE	4 442.08
SALLE DES FETES	4 552.22
STADE	4 033.58
EGLISE	4 377.13
Montant HT	38 490.03
Remise commerciale	2 000.00
COÛT TOTAL HT DE L'OPERATION	36 490.03
PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION	
Préfecture d'Indre et Loire	
SUBVENTION DETR	10 951.38
Touraine Le Département	
SUBVENTION FDSR	10 924.00
Autofinancement	14 614.65
TOTAL HT FINANCEMENT	36 490.03